Annexe 1 (1 page)

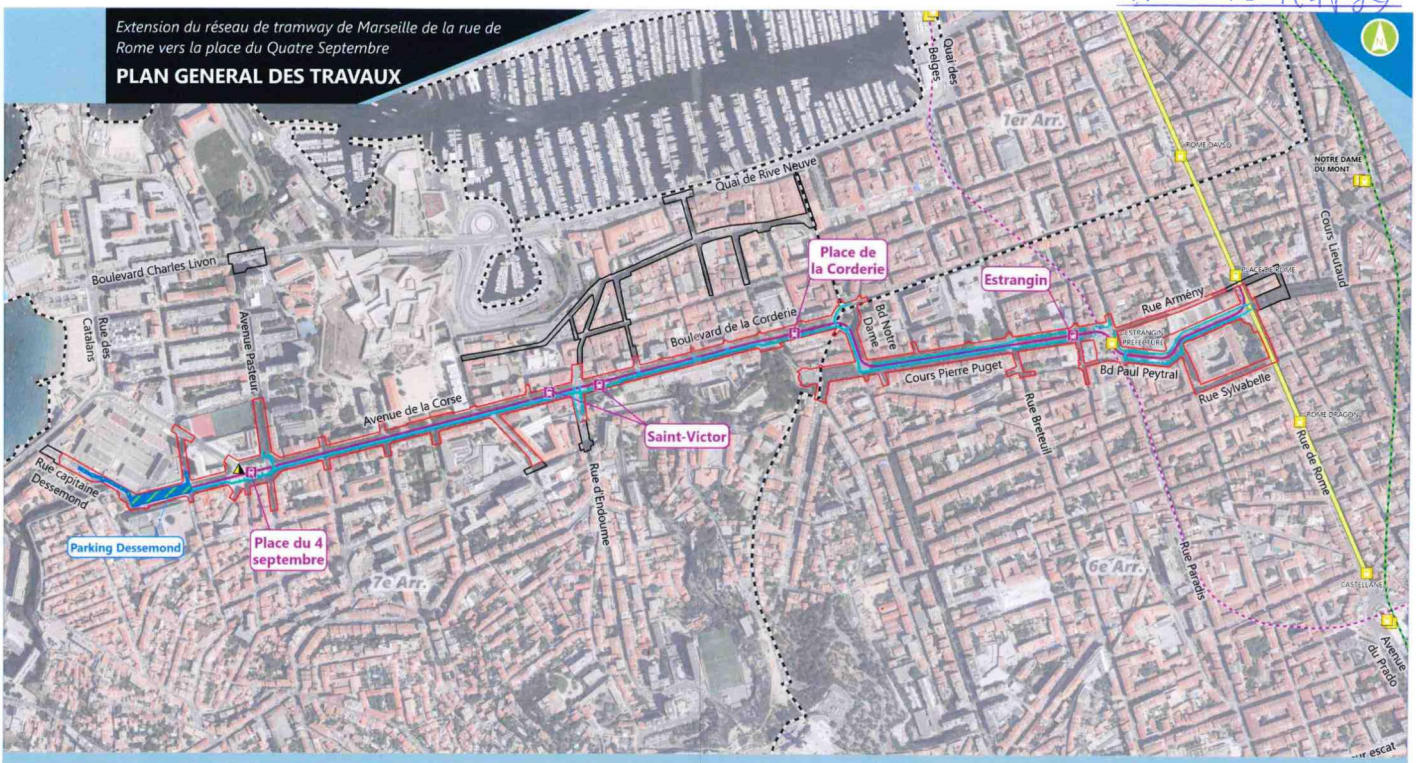

Légende

Ligne de Métro ou de Tramway existante
- M1
- M2
- T3
- Station de métro ou tramway existante
- Limites d'arrondissement

- Périmètre DUP proposé
- Aménagements ponctuels (signalisation pour la mise en sens unique de la voie, aménagements des carrefours...)
- Plateforme du tramway en projet
- Nouvelle station
- Cheminements cyclables
- Parking souterrain
- Sous station électrique

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2026-42
du 16 NOV. 2026
Pour le préfet,
et par délégation,
le secrétaire général

Romain DELMON



0 50 100 200 m

Date : 11/12/2025

Fond de plan : ©ESRI - Ortho

Sources : EGIS